



Pré-inscriptions / Ré-inscriptions / Inscriptions :

■ **Les pré-inscriptions** (nouveaux inscrits) du 12/06 au 28/06/2024 au secrétariat ou lors des journées portes ouvertes. Inscription préliminaire avant inscription définitive. (réponse en Août)

■ **Les ré-inscriptions** (déjà inscrits) du 17/06 au 28/06/2024 au secrétariat ou en ligne, uniquement pour les élèves inscrits en 2023/2024 inscription définitive.

■ **Les inscriptions** (nouveaux inscrits) du 02/09 au 06/09/2024 au secrétariat ou lors du week-end CulturaMeaux.

Nouveaux élèves en attente d'inscription définitive, selon les places disponibles.

Les pièces à fournir pour constituer votre dossier :

Les pièces obligatoires

- Le formulaire d'inscription 2024/2025 complété
- Un justificatif de domicile (- 3 de mois)
- Une copie du livret de famille ou de la carte d'identité
- Une attestation d'assurance responsabilité civile
- Le paiement des frais de dossier de 25€ par inscrit (non remboursable)
- Une attestation d'assurance habitation (mentionnant la couverture des instruments) en cas de location d'instrument de musique

Les pièces complémentaires

- Une copie intégrale de votre avis d'imposition 2023-2024 ou une attestation de la CAF avec votre quotient familial

Lors des forums des associations :

Nanteuil-lès-Meaux :

Samedi 31 août 2024, salle Polyvalente

Trilport :

Dimanche 1^{er} septembre 2024, mini club stade de la Noyerie

Crégy-lès-Meaux : Samedi 7 septembre 2024, salle Signoret Montand

Meaux : Samedi 7 et dimanche 8 septembre 2024, Culturameaux



Les cours débuteront le lundi 16 septembre 2024

**LES LIEUX D'ENSEIGNEMENT
DU 16 SEPTEMBRE AU 15 FEVRIER 2025**

2 SITES à MEAUX

Site Pinteville (Conservatoire)

49 cours Pinteville – Tél : 01 64 34 68 03

Site Temple (École Harmonie)

Place du Temple – Tél : 01 60 25 20 39

3 ANTENNES – PAYS DE MEAUX

CRÉGY-LÈS-MEAUX - accueil de loisirs Louis Pergaud - Chemin de Meaux (face Carrefour Market)

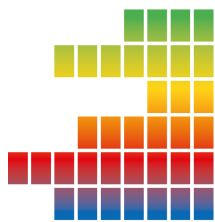
NANTEUIL-LÈS-MEAUX - 14, place de l'Église

TRILPORT - 5, avenue du Général de Gaulle (parking Mairie)

À compter du lundi 3 mars 2025, tous les cours de la Cité de la Musique se tiendront sur le nouveau site, 2 bis rue des Cordeliers à Meaux, les enseignements dans les antennes seront maintenus.



**LA
RENTRÉE
MUSICALE
2024
2025**



UNE NOUVELLE OFFRE PÉDAGOGIQUE

Plusieurs parcours d'apprentissage

La Cité de la Musique accueille tous les publics dès l'âge de 4 ans.

Vous trouverez, parmi les différents parcours et disciplines proposés, celui qui est fait pour vous.

LE PARCOURS PREMIERS PAS

- **4 ans** : Jardin musical (Maternelle Moyenne Section)
- **5 ans** : Éveil musical (Maternelle Grande Section)
- **6 ans** : ADI* ou API*

* ADI = Atelier de Découverte Instrumentale

À partir du CP, l'envie d'apprendre la musique, et surtout, avant de faire un choix, la possibilité de découvrir un panel d'instruments.

*API = Atelier de Pratique Instrumentale

À partir du CP, l'envie de pratiquer un instrument choisi en particulier.

LE PARCOURS ÉTUDES

Il s'adresse aux enfants à partir de 7 ans, aux adolescents et aux adultes désirant suivre une pratique musicale complète comprenant :

- 1 cours de pratique instrumentale
- 1 cours de formation musicale
- 1 cours de pratique collective

LE PARCOURS ADULTE

Il s'agit d'un parcours adapté selon le profil et les attentes de l'élève de plus de 26 ans.

LE PARCOURS PROJET

Il s'adapte sur mesure au projet de l'élève.

Prendre contact par mail à citedelamusique@meaux.fr auprès de Delphine Monnier, Directrice des Parcours Pédagogiques.

LE PARCOURS HANDI'SYMPHONIE

Il s'adresse aux élèves en situation de handicap. Prendre contact par mail à citedelamusique@meaux.fr auprès de Jean-Charles GASPARETTO, référent musique et handicap de la Cité de la Musique.

LES DISCIPLINES INSTRUMENTALES ENSEIGNÉES

Famille des cordes : Violon, alto, violoncelle, contrebasse

Famille des bois : Flûte traversière, hautbois, basson, clarinette, saxophone

Famille des cuivres et percussions : Trompette, cor, trombone, tuba, percussions

Famille des instruments polyphoniques et claviers : Accordéon, guitare, harpe, orgue, piano

Art lyrique et filière voix : Chant lyrique. Maîtrise d'enfants et d'adolescents.

Musique ancienne : Viole de gambe, luth, théorbe, flûte à bec, traverso, clavecin

Jazz et musiques actuelles : Piano et saxophone jazz, guitare électrique, guitare basse

LES PRATIQUES COLLECTIVES

Clé de voûte des enseignements, elles donnent du sens aux apprentissages et les confortent.

Inhérentes aux différents parcours, elles sont également accessibles à tout musicien désirent pratiquer la musique collectivement.

Les pratiques collectives proposées

- 2 orchestres à cordes
- 3 orchestres d'harmonie
- 1 orchestre symphonique
- 1 chœur adulte
- Plusieurs chorales enfants / adolescents
- 3 ensembles de musique ancienne
- 1 consort de flûtes à bec.
- 2 Big Band (1 junior, 1 semi-professionnel)
- 6 ateliers jazz
- Plusieurs ensembles de classe (flûtes, clarinettes, saxophones, accordéons, harpes, guitares).
- Musique de chambre





TARIFS ANNUELS

Avec la construction d'un nouvel équipement, la mise en place progressive d'une nouvelle offre pédagogique, et suite à une tarification inchangée depuis 2016, la nouvelle politique tarifaire a été votée à l'unanimité au Conseil Communautaire du 15 mars 2024 rentrant en vigueur dès septembre 2024.

Les points importants à retenir sont les suivants :

- Cette nouvelle tarification sociale et obligatoire utilise le Quotient Familial (QF) avec 7 tranches de revenus dont une 7ème spécifique pour les familles ne souhaitant pas communiquer leur QF à l'administration de la Cité de la Musique.

Tranche 1 : Jusqu'à 1000 €
 Tranche 2 : De 1001 € à 2000 €
 Tranche 3 : De 2001 € à 2500 €
 Tranche 4 : De 2501 € à 3000 €

Tranche 5 : De 3001 € à 3500 €
 Tranche 6 : 3501 € et +
 Tranche 7 : QF non communiqué

- La priorité d'accès aux inscriptions est donnée aux plus jeunes, avec notamment la mise en place d'un tarif dégressif pour le 2ème et 3ème enfant inscrit.
- Deux grilles tarifaires existent, l'une pour les jeunes de 4 à 25 ans et, l'autre pour les plus de 26 ans.
- Les enseignements étant construits en parcours, c'est-à-dire avec un socle minimum de 3 disciplines obligatoires (instrument, formation musicale, pratique collective), les prestations pédagogiques tarifées ont été simplifiées pour une meilleure lisibilité.

Jeunes de 4 à 25 ans inclus	FRAIS DE DOSSIER	TRANCHE QF de 1 à 6	TRANCHE QF 7	Habitants hors CAPM Du 77 / Hors 77
HORS PARCOURS Jardin/Éveil/Ateliers	25 €	De 70 € à 145 €	145 €	209 € / 347 €
PARCOURS MUSICAL	25 €	De 150 € à 305 €	305 €	453 € / 755 €
COURS COLLECTIF SEUL	25 €	De 50 € à 75 €	75 €	126 € / 210 €

Adultes
26 ans et plus

HORS PARCOURS	25 €	De 105 € à 218 €	218 €	314 € / 520 €
PARCOURS MUSICAL	25 €	De 225 € à 458 €	458 €	680 € / 1133 €
COURS COLLECTIF SEUL	25 €	De 75 € à 113 €	113 €	189 € / 315 €

GRILLE TARIFAIRE DES LOCATIONS D'INSTRUMENT	TRANCHE QF de 1 à 6	TRANCHE QF 7	Habitants hors CAPM Du 77 / Hors 77
ANNÉE 1	De 60 € à 140 €	140 €	239 € / 305 €
ANNÉE 2	De 65 € à 170 €	170 €	397 € / 508 €
CHAM	Forfait durant tout le cursus CHAM à 20 €, et non soumis au calcul du QF		



INFORMATIONS PRATIQUES

Contacts :

Site Pinteville (Conservatoire) – 49 cours Pinteville – Tél : 01 64 34 68 03

Site Temple (École Harmonie) – Place du Temple – Tél : 01 60 25 20 39

Nouvelle adresse mail unique : citedelamusique@meaux.fr

L'équipe Administrative

Directeur : Philippe TORMEN

Directrice des parcours pédagogiques : Delphine MONNIER

Administratrice : Hélène POTTER

Responsable de la diffusion : Nicolas DAUBY

Secrétaires à la scolarité : Lucile ZITOUBI, Guillaume KNIPPER

Agents d'accueil : Chafika PERSEHAYE, Philippe LUCIANI

Gardien Régisseur : Luis COSTA PEREIRA

Les enseignants coordinateurs

Département cordes : Apolline EGUCHI

Département bois : Marianne DEMONCHAUX

Département cuivres et percussions : Marc ROGER

Département instruments polyphoniques et claviers : Gaetano PATTAVINA

Art lyrique et filière voix : Lou BENZONI GROSSET

Musique ancienne : Victor ARAGON

Jazz et musiques actuelles : Christian BONNEAU

Formation musicale : Ariane BEAUSSART et Marie-Christine EXCILLE

Les enseignants référents

Classe à horaires aménagés musique (CHAM) : Bénédicte POMMERIE

Éducation artistique et culturelle (EAC) : Ludovic DECLOCHEZ

Musique et handicap : Jean-Charles GASPARETTO

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



facebook.com/Cité-de-la-Musique-Simone-Veil-du-Pays-de-Meaux

ET LE SITE INTERNET DU PAYS DE MEAUX

www.agglo-paysdemeaux.fr





ANNÉE SCOLAIRE
2024/2025

 
www.agglo-paysdemeaux.fr

Pays
de
Meaux
Communauté d'agglomération